

**« Nous avons tous une responsabilité » Le Commissaire László Andor discute de la façon dont l'UE peut contribuer efficacement à la lutte contre le sans-abrisme lors du lancement de la campagne « Halte au sans-abrisme » de la FEANTSA au Parlement européen**

**14 avril 2010 :**

László Andor, Commissaire chargé de l'Emploi, des Affaires sociales et de l'Inclusion, a présenté aujourd'hui des opportunités pour une action ambitieuse de l'UE sur le sans-abrisme à un public composé d'ONG, de collectivités publiques, de députés européens et de personnes sans domicile. Le Commissaire Andor a appelé les États membres à s'engager à créer des "politiques ciblées" en vue de mettre fin au sans-abrisme et leur a proposé le soutien pour les aider à le faire, désignant le sans-abrisme en tant que « question des plus importantes » pour ceux qui travaillent dans le domaine de l'emploi et des affaires sociales à la Commission européenne. Le Commissaire a dit accueillir favorablement le but de la Présidence belge en vue de mettre fin au sans-abrisme.

L'occasion était le lancement de la campagne de la FEANTSA en vue de mettre un terme au sans-abrisme. L'événement, intitulé « Mettre fin au sans-abrisme, c'est possible! Quelle contribution de l'UE à la lutte contre le sans-abrisme? », était coorganisé par la FEANTSA et différents députés européens : Liz Lynne, Karima Delli, Britta Thomsen, Jacek Protasiewicz et Ilda Figueiredo. Le Commissaire Andor a pronostiqué un « impact réel sur la politique et le débat publics » pour la conférence.

Les députés européens ont réagi aux commentaires du commissaire, en faisant référence à l'action entreprise par le Parlement européen sur le sans-abrisme, incluant une Déclaration écrite en vue de mettre un terme au sans-abrisme adoptée en 2008, qui demande au Conseil européen de convenir d'un engagement de l'UE à mettre un terme au sans-abrisme de rue d'ici 2015. Le Commissaire Andor a appelé à l'action en vue d'atteindre les objectifs de la Déclaration écrite en vue de mettre fin au sans-abrisme de rue et à sa prise en compte par la Commission. Les Députés européens ont signé une déclaration bipartite en faveur des objectifs en vue de mettre fin au sans-abrisme.

D'autres intervenants ont pris la parole : Eric Marlier, qui a présenté les recommandations d'un récent rapport sur le sans-abrisme et l'exclusion liée au logement du Réseau d'experts indépendants sur l'inclusion sociale, René Kneip, président de la FEANTSA, et Peter Juul, chef de division au ministère danois de l'Intérieur et des Affaires sociales.

Carlos García de Cortazar, Coordinateur chargé de l'Emploi et des affaires sociales à la Représentation permanente de l'Espagne au Parlement européen, a présenté les priorités de la Présidence espagnole en relation avec l'exclusion liée au logement. Philippe Courard, secrétaire d'État belge pour l'intégration sociale et la lutte contre la pauvreté, a discuté de la façon dont la présidence belge de l'UE pourrait faciliter les progrès sur la question du sans-abrisme. Il a présenté la Conférence européenne de consensus sur le sans-abrisme qui se déroulera dans le cadre de la présidence belge en décembre et qui cherche à fournir une base pour les futurs progrès politiques sur le sans-abrisme.

La campagne de la FEANTSA a été officiellement lancée lors de l'événement de ce jour. Le message de la campagne est que le sans-abrisme peut et devrait être éradiqué. La campagne établit cinq objectifs qui devraient être inclus dans des stratégies intégrées pour combattre le sans-abrisme :

- Personne ne devrait dormir dans la rue
- Personne ne devrait rester dans un hébergement d'urgence lorsque la période d'urgence est dépassée
- Personne ne devrait rester dans un hébergement de transition plus longtemps que nécessaire
- Personne ne devrait sortir d'une institution sans options de logement
- Aucun jeune ne devrait finir sans-abri à cause de la transition vers la vie indépendante

La publication de *Mettre un terme au sans-abrisme : Un manuel pour les décideurs politiques* accompagne la campagne. Il rassemble des exemples de bonnes pratiques pour lutter contre le sans-abrisme en Europe.

Le message du Commissaire Andor est délivré à un moment clé. La lutte contre le sans-abrisme est une priorité de la stratégie européenne pour l'inclusion sociale et la protection sociale et le rapport conjoint 2010 sur la protection sociale et l'inclusion sociale demande aux États membres de développer des stratégies intégrées pour combattre le sans-abrisme. L'année 2010 est également l'Année européenne pour combattre la pauvreté et l'exclusion sociale. Il s'agit ainsi d'un tournant potentiel pour les progrès politiques sur le sans-abrisme – une opportunité unique pour une action de l'UE visant à faciliter le développement de politiques efficaces afin de mettre un terme au sans-abrisme.

L'événement a été suivi d'une exposition de sculptures grandeur nature de sans-abri réalisées par l'artiste danois Jens Galschiøt, présentée par Projekt UDEFOR, membre de la FEANTSA.

Pour de plus amples détails, veuillez contacter la chargée de communication de la FEANTSA, Suzannah Young, à [suzannah.young@feantsa.org](mailto:suzannah.young@feantsa.org)

**Notes pour les éditeurs :** La FEANTSA est la Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri. Créée en 1989, FEANTSA représente aujourd'hui plus de 100 organisations travaillant avec les personnes sans domicile dans une trentaine de

pays européens qui prestent différents services destinés aux personnes sans domicile, incluant une aide au logement, à la santé et à l'emploi. De plus amples informations sont disponibles sur : [www.feantsa.org](http://www.feantsa.org)